

12/12/05

POLMINHAC ■ Implantation d'un parc éolien sur la montagne de Boudieu

Un projet foncièrement dans le vent

L'étude d'impact du parc éolien sur la montagne de Boudieu, à Polminhac, a été présentée aux habitants des vallées de la Cère et de la Jordanne. L'a priori semble positif, même si...

JEAN-FRANCOIS NUNEZ

La montagne de Boudieu accueillera-t-elle les premières éoliennes du Cantal ? L'étude d'impact ne répond pas à la question, mais livre déjà une tendance plutôt favorable au projet porté par la société NED (Nouvelles Energies Dynamiques). Afin de défendre les énergies propres et de présenter les derniers éléments du diagnostic, Gerhard Kucher, directeur, et Axel Braskamp, géographe, sont allés à la rencontre des habitants des vallées de la Cère et de la Jordanne, à Velzic et Polminhac, mardi et mercredi soirs.

Epaulés par Guillaume Bellaton, représentant de Corio-

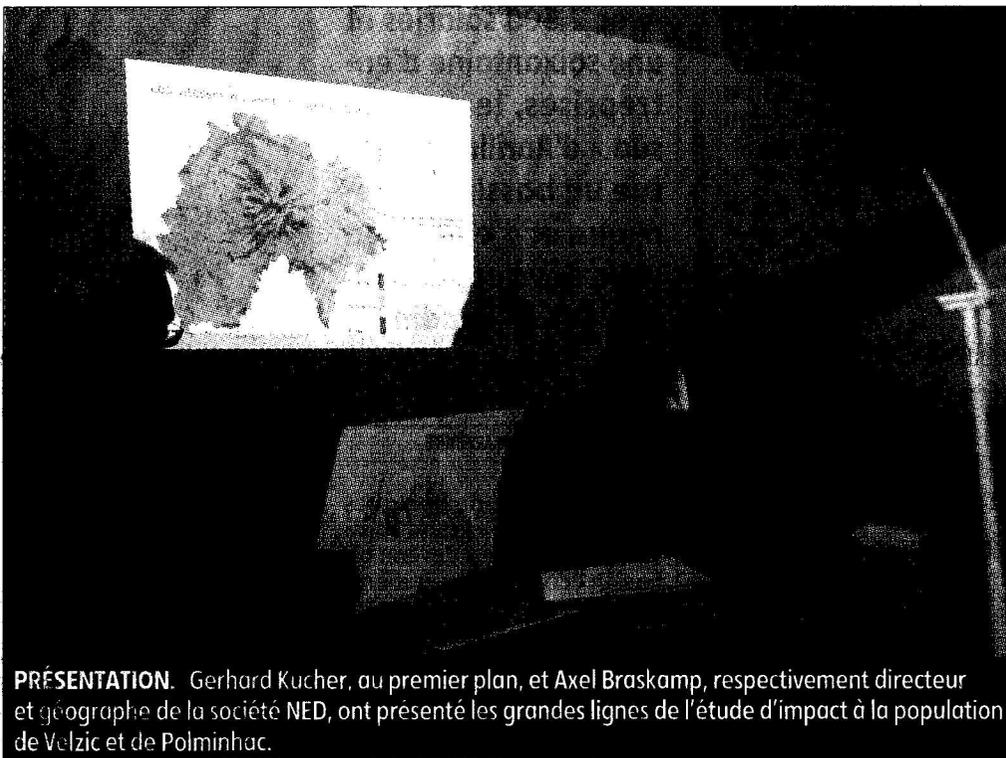
lis, qui a assuré la coordination de l'étude d'impact qui prend en compte un grand nombre de paramètres, ils ont proposé un large tour d'horizon du projet. NED envisage d'implanter un parc de dix éoliennes sur la montagne de Boudieu, entre les vallées de la Cère et de la Jordanne, sur le territoire de la commune de Polminhac, distante de 3 km.

En chiffres

61

40

200



PRÉSENTATION. Gerhard Kucher, au premier plan, et Axel Braskamp, respectivement directeur et géographe de la société NED, ont présenté les grandes lignes de l'étude d'impact à la population de Velzic et de Polminhac.

la montagne de Boudieu, il existe un espace qui répond aux obligations, à condition de respecter quelques points précis » a commenté Gerhard Kucher.

« Le site est isolé et peu fréquenté »

L'étude d'impact a permis de dresser un état des lieux du site avant le projet et de proposer une évaluation des impacts après aménagement. « Même

si nous sommes dans le bassin de vie d'Aurillac, le site choisi est isolé et peu fréquenté. Il faudra seulement éviter le valon des Costes pour la chasse, les versants pour le vol des oiseaux et limiter les impacts sur les zones humides. La fréquentation humaine devra également être gérée », a résumé Guillaume Bellaton.

D'ici là, de nombreuses étapes doivent encore être franchies avant l'aboutisse-

ment du projet. Tout commence par l'obtention du permis de construire, en passant par le financement du projet, le raccordement au réseau... « Installer une éolienne, quand tout a été préparé au niveau du génie civil, demande deux jours. Nous envisageons d'implanter un parc de dix éoliennes d'une hauteur de 120 m produisant 50 mégawatts par an pour environ 48.000 habitants. Le poste-

source sera basé à Aurillac et le poste de livraison à Polminhac ».

MM. Kucher et Braskamp ont également développé des arguments écologiques et économiques. Le projet de la montagne de Boudieu permettrait d'éviter les émissions de 160 kg de déchets atomiques par an, de 50.000 tonnes de CO2 et de 300 tonnes de sulfate. D'un point de vue économique également, le Cantal et les entreprises locales devraient bénéficier des retombées générées par un tel projet, à travers les lots planning, génie civil et électricité. Autant d'aspects qui vont dans le sens des énergies propres et du développement du département.

A priori, aucun point bloquant le projet n'a donc été recensé. Pourtant, quelques problèmes pourraient perturber la mise en service, prévue en 2008, notamment la proximité du réseau hertzien réservé aux militaires. Même si les populations semblent accueillir les éoliennes d'un bon œil, une association défavorable au projet a également vu le jour. Les éoliennes seraient-elles à ranger dans la même catégorie que les aires d'accueil pour les gens du voyage ou les centres d'enfouissement des déchets ? En tout cas, le projet d'installation d'un parc éolien sur la montagne de Boudieu suscite déjà le débat. ■

Info plus

Étude d'impact. Le bureau Coriolis basé à Mende, a été chargé de coordonner cette étude. Ses partenaires étaient Alter Eco (Rouzières) pour le milieu naturel et les paysages ; l'atelier d'architecture Teysou (La Rouget) pour l'architecture ; NED (Strasbourg) pour la partie technique.